Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 19

Artikel: Les prétendants de Rose
Autor: Cornut, Samuel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213890

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

56me ANNÉE — N° 19. Samedi 11 mai 1918.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — *Etranger,* un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 11 mai 1918. — Samuel Cornut. — Les prétendants de Rose (Samuel Cornut). — Les déboires d'un grammairien. — Onna municipalità d'attaque (Marc à Louis). — A propos du major Davel (L. Mogeon). — Par devant notaire. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tœpffer (suite). — Boutades.

† SAMUEL CORNUT

Notre compatriote Samuel Cornut est mort la semaine dernière, à Thonon. Perte cruelle pour les lettres romandes. Il vivait depuis longtemps à Paris, attaché à la librairie Hachette ; il y avait écrit ses nouvelles et romans : *La Vallombreuse, Mathilde Monastier, Histoire d'une âme, Regards vers la montagne, Miss, Chair et Marbre, Le testament de ma jeunesse, La chanson de Madeline, le Trompette de Marengo.* Mais il était resté Vaudois par toutes les fibres de son être. Comme Juste Olivier, dont il avait un peu la tournure d'esprit, avec un style plus coloré, il n'a cessé de chanter notre bonne terre. Né à Aigle, fils de vigneron, il en sentait profondément la poésie. Son rêve eût été sans doute d'y finir ses jours. La destinée, qui ne lui ménagea pas les duretés, ne l'a pas permis. Ebranlé dans son idéal de justice, par l'abominable guerre, il s'en va à l'âge de 57 ans. Ceux qui le pleurent garderont le souvenir de cette âme si parfaitement pure, de cet écrivain de talent, demeuré modeste et qui, fidèle au culte des nobles idées, ne chercha jamais le succès en flattant le goût du jour.

Ajoutons que, bien qu'il n'y ait jamais collaboré directement, Samuel Cornut fut de tout temps un fidèle et sincère ami du *Conteur,* qui gardera à sa mémoire un souvenir reconnaissant.

LES PRÉTENDANTS DE ROSE

Le *Trompette de Marengo,* une des œuvres les mieux venues de Samuel Cornut, renferme une série de tableaux remarquables de vie et de coloris. Dans le suivant, l'auteur décrit une veillée chez la belle Rose Bard, autour de qui s'empressent les jeunes gens admis à lui faire leur cour, sous les yeux de ses parents. L'étendue de ce joli morceau ne nous permet malheureusement de n'en reproduire que des fragments.

Aujourd'hui, dans la chavanne de Rose, on allait faire le vin cuit. Depuis quarante-huit heures, la grosse chaudière de cuivre, où l'on versait le lait écrémé pour en tirer le fromage, avait été remplie de vin blanc et poussée sur un feu brûlant jour et nuit. Rose, la joue en feu, une longue cuiller de bois à la main, remuait le contenu bouillonnant qui montait, se gonflait, crevait en grosses bulles de vapeur d'un blond ardent, traversées de brusques reflets fauves, comme si, dans la chavanne, venait de tomber une masse de soleil en fusion....

A ce moment, on frappait d'un poing vigoureux. On entendit des voix, des rires, de joyeux « Bonsoir à la Rose ! »... Et toute une jeunesse de faire irruption : c'était Louis au Marc, ou fils de Marc ; c'était Pierre à Jean-Pierre ; c'était Pied-Fin, dit aussi le Parisien, parce qu'il se vantait d'avoir vu la grande ville. Il était suivi de son ami Lollet, un simple qui l'écoutait comme un oracle. Puis vinrent Bernard Morier, plus noir qu'un Maure ou que le fruit du mûrier ; et Gloux, dit Glouglou, le fils du fontenier, et Roussy, dont un ancêtre fut ce terrible Mâchuré ou sorcier, que tout le pays venait consulter en tremblant, parce qu'il avait fait un pacte avec le diable. Leurs Excellences de Berne, sur le préavis du vénérable Consistoire de Lausanne, l'avaient fait brûler sur le bûcher. Roussy, lui, ne se fût damné que pour Rose.

Enfin, parut l'arrière-garde : Chat-Marin, Caqueby, Pétouflet, Nœuf-Nœufs, ainsi affublés de sobriquets où finissait par s'évanouir leur nom véritable ; et Ballalon, tout sautillant, et le gros Tagan, dit Crible-Fumée, rapport à son avarice, et Clampin, dont les dents de sagesse tardaient terriblement à percer, et Babillon, loufoque et follet comme un Jean de la Lune, et Dupertuis, au nez de belette...

Et voilà, dans la chavanne, quelle était la suite et quelle était la cour de Rose Bard, dont plus d'une dame eût envié, sinon les prétendants, du moins la dignité sans pose et tempérée de bonne grâce...

Le vin bouillonne, le vin est à point. Vite ! vite ! pour l'épaissir, des pommes, et encore des pommes, et des poires juteuses ! On les a distribuées par pleines corbeilles entre tous ces jeunes gens qui, tirant de leur poche leur tue-chien ou couteau de paysan, les pèlent en un tour de main. Entre leurs gros doigts s'allongent des rubans aux couleurs vives. Les fruits délicieux, transformés en boules de neige, où perle et pleure un suc à vous faire venir l'eau à la bouche, passent des garçons aux filles ; à celles-ci le soin de faire tomber le zest coriace et de métamorphoser les boules en croissant de lune....

La mère Bard parut avec des bouteilles, et la servante avec un broc plein de vin rouge.

Ce furent des cris, des trépignements.

— Eh ! tante Bard ! par ici ! par ici ! On crève de soif !

— Me voilà la tante de toute la commune, à présent, fit la bonne femme avec gaîté.

— J'ai un grain de sel sous la langue, tante Bard !

— Tante Bard, j'ai la ruelle du boire rudement sèche !

— Vous, dit la commère, en mettant les poings sur les hanches, vous êtes meilleurs pour commander et pour boire que pour faire l'ouvrage.

— Oh ! que non, tante Bard, on a presque fini les pommes.

— Oui, vous les avez agaffées, avale-royaumes que vous êtes. Je vous dis, moi, que vous finirez au château de Sainte-Paresse, sur un beau lit de fumier, avec des rideaux en toile d'araignée et des rats pour valets de chambre.

— Oh ! pas plus ! tante Bard, protesta Bernard Morier. La tireuse de cartes m'a dit que je serais d'abord riche, et que j'aurais pour femme la Rose de mon village.

— Eh ! le bon Dieu nous aide ! Je la plains, la pauvre Rose ! Elle mettra au monde des petits moriauds de nègres-fous...

Mais déjà l'attention était détournée par le bruit qu'on entendait derrière la porte. Quelqu'un devait cogner avec un bâton ferré.

C'était un inconnu. Se dressant sur le seuil, il cria d'une voix forte :

— Bonsoir à la compagnie !

Il avait un profil dur et fin, qu'on eût dit taillé dans du silex. C'était un jeune montagnard des Ormonts.

Mais tous de s'écrier :

— Un Ormonent chez nous !... Nous n'allons pas faire la cour à leurs garces, nous !

Il y avait alors, d'une commune à l'autre, des rivalités terribles, et parfois, rapport à des filles, des rencontres à main armée.

Le père Bard s'était levé :

— Les enfants, je suis le maître, ici ! Il ne sera pas dit que j'aie laissé chasser un étranger de dessous mon toit.

Puis, s'adressant au voyageur :

— Mon ami, vous devez être fatigué. Vous passerez la nuit chez moi. Ma femme et ma fille vont vous préparer à souper. Tenez, voici du vin qui n'est pas tout à fait du jus de raves.

L'étranger remercia. Il revenait de la foire de Bex et comptait monter chez lui de nuit. Mais il avait voulu saluer en passant l'ami de son père. Quand il eut dit son nom, Pierre-Abram Aviolat, fils de Jean-David, le père Bard leva les bras :

— Ah ! petit Pierre-Abram, petit Pierre-Abram, je ne t'aurais pas tant seulement reconnu ! Quand j'ai été reçu chez ton père, tu n'étais pas plus haut que ça. Comme ça pousse, bon Dieu, ces graines-là !...

L'étranger regardait Rose... Se penchant vers elle, il se mit à lui parler à demi-voix... Tandis que les prétendants faisaient leur cour en Vaudois cauteleux, le montagnard poussait sa pointe avec l'ardeur de ces Romains dont il avait le génie et le fier profil.

Alors, Pied-Fin, ouvrant une bouche énorme :

— Dites donc, l'Ormonent, est-ce vrai que tous les Ormonents demeurent dans des cavernes, parce qu'ils sont trop sauvages pour se bâtir des chalets.

Sans perdre contenance, le montagnard tourna vers le « Parisien » son regard lucide et froid :

— Oui, dit-il, aux Ormonts, il y a quelqu'un qui demeure dans une caverne presque aussi immense que votre bouche. C'est un pauvre fou, qui vient d'où viennent tous les fous, c'est-à-dire de Fontanay.

Alors, le maître de la maison, pour mettre fin à ce périlleux tournoi dont une dame nouveau style était l'enjeu :

— Gageons, petit Pierre-Abram, que tu sais de jolies histoires, comme tous les montagnards.

— Lui, ricana Pied-Fin, il ne doit savoir que sa Bible et son catéchisme.

L'Ormonent prit la balle au bond :

— Eh bien ! Voyons lequel des deux raçontera le mieux comment le bon Dieu fit le monde !

Pied-Fin, pour la première fois de sa vie, parut embarrassé :

— Après vous !

— Eh bien, fit Aviolat, je vas vous dire comment Dieu a fait le monde. Je ne vous dirai pas où il était avant ce temps-là : je n'en sais rien du tout. Mais un jour qu'il était tout solet et s'ennuyait, il prit son falot de montagnard et s'amusa à allumer tous ces petits craisus qu'on voit tout là-haut, pendre à la grande voûte du ciel ; et ce furent les étoiles. Et voilà qu'il y pendit aussi son falot, et ce fut la lune. Et il trouva tant beau, tant beau ce qu'il venait de faire, qu'il fit un grand fouéru de la Saint-Jean, comme celui du père Bard, et ce fut le soleil. Et par après, il fit toutes les bêtes : les vachettes, les moutons, les biquettes, les cayons qui grognent, et il leur donna à tous à repaître. Et alors, il prit un bocon de terre molle, gros comme une puissante malotte de beurre, et le pétrit, et le dressa sur ses pointes, et ce fut l'homme. Et, à la parfin, il ramassa de ces longues fines herbes que vous voyez flotter dans les eaux claires, et il les plongea dans la nuit au moment où le jour se lève, et elles devinrent brunes avec des mervillons d'aurore, et il les planta sur la tête de la femme, et ce fut la rose de l'univers !

A ce coup droit — d'encensoir — si parfaitement inattendu, il y eut un involontaire frémissement d'admiration pour Rose et son fier poète.

Samuel Cornut.

Les déboires d'un grammairien.

— Le savant grammairien français Beauzée, mort en 1809, s'étant aperçu que sa femme avait des complaisances pour son secrétaire, sermonna vivement celui-ci, qui voulut résigner ses fonctions ; mais Beauzée, croyant que son admonestation porterait ses fruits, s'y opposa.

Peu de jours après, le grammairien surprit de nouveau les coupables.

— Vous voyez bien, dit le secrétaire à la dame, que, comme je vous le disais, il fallait que je m'en *aille*.

— Que je m'en *allasse*, misérable ! s'écrie Beauzée !

ONNA MUNICIPALITA D'ATTAQUE

Sant tote d'attaque lè Municipalitâ, mâ ein a que pouant pidâ avoué lè quinte que sâi. Lè papâ vo z'ant racontâ que clliaque de Forî l'êtâi la pllie hiauta dau canton, pè la mau que ti lè municipau l'ètant dein lè dragon à tsevau. Dein on autro eindrâ, l'ètant ti dein lo landstourme que ion que s'ètâi met de l'élite et que l'avâi z'u dâi galon. L'avâi passâ on écoulâ, sé pas se l'ètâi de caporat âo bin de gènèrat. Dein ti lè cas l'ètâi ion dâi doû. Oncora dein on autra coumouna ti lè prècaut l'ètant dâi dzein maryâ. Mâ dein lo velâdzo dè coûte l'ètant quasu ti père-grand.

Stau teimps passâ duve boune fenne, quemet on ein vayâi dau teimps que mon riére-père-grand l'ètâi dzouveno, vegnant âo martsî pè Lozena. L'apportâvant dâi z'âo à cein que crâïo et ie dèvesâvant de lau velâdzo. N'ètant pas tote lè duve dau mîmo. La premîre, Nanette dau Cârro, l'ètâi de Fregnu-lè-Counet Por quant à Suzette vegnâi de Velâ-lè-Premâ, Nanette ie desâi :

— Eh bin ! mè ie vo dio que tsi no, à Fregnu-lè-Counet, l'è tot parâi oquie dè pllie qu'à Velâ-lè-Premâ. Peinsâ-vo-vâi que dein noutra Municipalitâ, lâi a trâi municipau que s'appelant Alexis.

— Lâi a bin dè quie, desâi la Suzette. Tsî no, à Velâ-lè-Premâ, on ein a assebin que s'appelant Alexis, mâ on ein a assebin trâi que l'ant à non Emile. Bisque orâ !

— Bisquâ onna râva. Et lè noûtro qu'on ein a trâi que n'âmant pas lè z'ugnon.

— L'è bin oquie ! No on ein a trâi que pouvant pas vére lo fromâdzo. L'è tot parâi on autro affére que dâi z'ugnon.

— Pouh !... A Fregnu-lè-Counet, ein a trâi que l'ant z'u on vî lo mîmo dzo.

— Et tsî no que l'ein a trâi que la sadze-fenna l'a faliu allâ vè lau fenne la mîma né. Cein n'é rein, pâo-t'ître !

— Vâi, mâ, tsî no, trâi sant de l'an septanta, l'annâïe de la guierra ! Et vâ, de septanta !

— Eh bin, no, no z'ein âi trâi que lau pére l'ant ètâ âo Sonderbon. Cein l'è pe vîlhio que voutron septanta !

— Tant que te voudrî, mâ n'ein tsau rein que, tsî no, on a trâi municipau que l'ant signî la tempérance.

— Avoué voutra tempérance ! No, à Velâ-lè-Premâ, dein noûtra Municipalitâ, ein compteint lo secretèro et lo bossî, on ein a trâi iâdzo trâ que l'âmant bin bâire. Ne pas de la moqua de morpion, allâ pî !

Marc a Louis.

Usagé. — Un soldat, à la légion, écrivait à sa mère, une bonne paysanne du gros de Vaud : « Quand tu m'envoies des colis de linge, il te faut toujours mettre « linge usagé », sans cela ça paie des droits d'entrée. Un peu de charcuterie me ferait très plaisir, pour varier les menus ».

La bonne femme, comme bien on pense, prépare immédiatement un paquet de saucisses, de lard, etc. Mais, au moment de mettre l'adresse, elle se dit : « c'est que, c'te cochonaille va payer des droits ! » Après un instant de réfléxion, elle écrit l'adresse et ajoute au coin du paquet : « Charcuterie usagée ».

A PROPOS DU MAJOR DAVEL

Nous avons reçu la lettre que voici :

Mon cher *Conteur*,

Monsieur G.-A. Bridel s'émeut de mon *A propos du Major Davel*. S'il relit à tête reposée mes lignes, il se rendra compte de son erreur, qu'un oubli involontaire de ma part a provoquée. Sans doute, la plaque commémorative figurant dans le fond de la Cathédrale mérite d'être mentionnée, et M. Bridel a bien fait de compléter mon énumération, mais je tiens à ne pas passer pour avoir des idées de derrière la tête, ou pour avoir voulu ignorer le joli geste de Frédéric-César de la Harpe, « qui ne fut pas un *ingrat* envers le martyr de 1723. »

J'ai précisément apporté, par une simple citation qui vaut son pesant d'or, la preuve convaincante — ce sont mes propres paroles, que chacun a pu lire ici il y a trois semaines — « que l'ingratitude, la présomption, n'étaient pas dans le cœur de La Harpe », ce grand patriote, si cher à tous les Vaudois. C'était vrai déjà en 1798 et il n'était pas nécessaire de descendre jusque vers les années 1830 pour être persuadé d'une chose si bien démontrée.

Entre la table de la Glisse et la plaque de la Cathédrale il y a l'Hôtel-de-Ville où, s'il fallait une inscription de plus, on trouverait bien une place ; mais l'Assemblée provisoire, en parlant de monument à élever aux mânes de Davel, pensait-elle à une plaque ? Au surplus, le meilleur monument que les hommes puissent élever est la reconnaissance, et ce monument-là, il est dans notre cœur.

L. Mogeon.

Post-scriptum. — Les mots ci-dessus venaient d'être écrits lorsque la pièce suivante nous est tombée sous les yeux en faisant une autre recherche. Nous sommes d'autant plus heureux de la reproduire qu'elle donne raison à notre conclusion. Ce texte est tiré du Recueil de pièces complémentaires des procès-verbaux de l'Assemblée provisoire :

« Le 16 mars 1798. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la voix de la liberté se fait entendre dans le Pays de Vaud, mais la terreur l'étouffait à peu près comme les voleurs éteignent les chandelles. Il y a longtemps que le brave Major Davel de Cully songeait à briser les fers de sa patrie et il mourut sur l'échafaud.

« Le général La Harpe fut aussi une des victimes de la haine pour la tyrannie. Un arrêt odieux voulut trancher ses jours, mais il les consacrait à la gloire et au moment où il allait recueillir le fruit de ses efforts, il tombait dans les champs d'Italie au poste de l'honneur. Plus heureux que le brave La Harpe, ceux qui éprouvèrent, comme lui, les persécutions du gouvernement bernois, oublient aujourd'hui leur malheur dans le bonheur de leur patrie et ne pensent plus à leurs fers, quand ils voient le Pays de Vaud brisant ceux qu'ils portaient.

« L'Assemblée provisoire n'a point oublié que sous le règne du despote ils eurent le courage de professer leur attachement à une révolution dont le nom seul était proscrit, et *de décréter que le Major Davel*, le général La Harpe et autres persécutés récents de leurs opinions politiques *ont bien mérité de la patrie*. Elle décrète qu'il sera élevé un monument à la mémoire du général La Harpe, laissant aux autorités futures le soin de le déterminer et de l'exécuter ».

L. M.

La livraison de *mai* 1918 de la Bibliothèque Universelle et Revue suisse contient les articles suivants :

E. C. Chatelanat, professeur à l'université de Lausanne. Jacob Burckhardt. — Amélie Murat, L'étoile perdue. — Litanies du soleil. Poèmes. — Eden Phillpotts, La ferme de la Dague. Roman. (*Seconde partie.*) — Aldo Dami, Delenda Austria ? — Pierre Kohler, La vérité biographique dans « Adolphe » de Benjamin Constant. — Henri Besson, L'industrie suisse libératrice. — F. Sturge Moore, Soldats-poètes *(Quatrième partie.)* — A. Vierne, Les révolutionnaires russes en Suisse et leur départ pour la Russie. — Charles Gos, Gladys. Nouvelle. (*Troisième et dernière partie.*) — Chroniques italienne. (Francesco Chiesa) ; hollandaise. (H. van der Mandere) ; suisse allemande. (Antoine Guilland) ; scientifique. (Henry de Varigny) ; politique. (Ed. Rossier) ; suisse romande. (Maurice Millioud).

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 100 pages.

PAR DEVANT NOTAIRE

Un de nos abonnés a l'amabilité de nous communiquer l'acte de vente que voici, datant de 17[illegible] Il est assez curieux par sa rédaction, par certains termes et certaines de ses clauses, bien caractéristiques de l'époque. Nous supprimons naturellement les noms des contractants et nous respectons l'orthographe.

L'an mille sept cent septante huit, Et vingt cinquiéme jour du mois de Mar[illegible] Devant moi Notaire public, Curial d'Oll[illegible] soussigné, & présens les témoins sous nomm[illegible] se sont en personnes constitués le Sieur ***, Villeneuve entant qu'heritier de feu le Sr *** dit lieu sur parents, & le Sr Dragon *** ; Lesqu[illegible] étant de leurs droits bien informés ; ont ven[illegible] conjointement & abandonné perpetuellem[illegible] par les presentes à honnête *** Communier Lavey et de Morcles demeurant à Bex, ici p[illegible] sent & Achetant pour lui et les siens, sav[illegible] chacun un petit morcel de forêt à Chataig[illegible] attenans l'un à l'autre, siz au lieu dit Au Boch[illegible] territoire de Bex Jouxtent les deux ensemb[illegible] la forêt à *** d'Orient participant du Vent ; c[illegible] à*** procédée de M*** de Bize participant d'Orie[illegible] Et celle à Mr le Vidame *** de St-Maurice, [illegible] issue entre deux du Couchant, ignorans de q[illegible] fiéf ils relevent. Avec d'autres plus assu[illegible]